

A large green arrow graphic points from the left edge of the page towards the title text.

PROGRAMME D'ASSURANCE DU BETTER COTTON CAHIER PRATIQUE D'ÉVALUATION EXTERNE RELATIVE AUX EXIGENCES D'AMÉLIORATION PETITS PRODUCTEURS

ORIENTATION

Le présent cahier pratique a pour objet d'aider la BCI à recueillir les informations nécessaires lors de l'évaluation externe de terrain portant sur les Exigences d'amélioration (la BCI doit mener des contrôles de la crédibilité sur les 10 % d'UP les plus performantes au niveau national). Il renseigne l'Unité de producteurs sur le type de questions que la personne menant l'évaluation devra poser au Responsable de l'UP, aux producteurs ou aux travailleurs, les documents qui seront examinés et les éléments à rechercher lors de l'inspection visuelle. Il doit être imprimé et rempli lors de la visite. Les informations recueillies viendront appuyer la préparation du rapport d'évaluation externe sur les Exigences d'amélioration applicable aux Petits producteurs, qui contient un résumé des informations découlant de la visite.

I. Informations générales relatives à la visite

Numéro de référence de l'évaluation (le numéro de référence doit indiquer le pays/état/nom de l'UP/organisation conduisant l'évaluation/mois-année de la visite)	
Évaluation conduite par	BCI :
	Nom de la personne conduisant la ou les évaluations :
	Courriel :
	Tél. :
Date de l'évaluation (jj/mm/aaaa) - date de début	
Date de l'évaluation (jj/mm/aaaa) - date de fin	
Pays	
État	
Nom du Partenaire de mise en œuvre	
Nom de l'Unité de producteurs	
Noms des 3 Groupes d'apprentissage objet de la visite	
Noms des 15 producteurs objet de la visite	
Situation géographique exacte	

II. Entretien avec le Responsable de l'Unité de producteurs et examen de la documentation (au niveau de l'UP)

Afin d'alimenter la discussion, veuillez consulter le rapport d'auto-évaluation applicable aux Petits producteurs (pour consulter les réponses apportées, pour chaque question, par l'Unité de producteurs). Chaque question et chaque réponse doivent être discutées avec le Responsable de l'UP, en consultant la documentation associée.

N°	Questionnaire relatif aux Exigences d'amélioration	Documents	Remarques
P1	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) liées à la protection des cultures communiquées aux producteurs/personnes chargées d'appliquer les pesticides par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale.</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	<p>Supports de diffusion sur les meilleures pratiques disponibles en langue locale</p>	
P2	<p>Nombre estimé de producteurs adoptant les 5 principes de la GIR, conformément à la liste de pratiques dressée dans le plan assorti d'un calendrier, adapté aux conditions locales et basé sur une analyse des écosystèmes agricoles</p> <p>() quelques-uns () certains () la plupart () tous</p> <p>Une adoption à 100 % des 5 principes de la GIR devrait être obtenue d'ici :</p> <p>() déjà en place () un an () 2 ans () plus de 2 ans</p>	<p>Instructions/politique de GIR couvrant les 5 principes</p> <p>Protocole de contrôle des ravageurs et des organismes bénéfiques</p> <p>Protocole de gestion des résistances</p> <p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p>	

		Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs	
P3	<p>Dans l'Unité de producteurs, l'utilisation de pesticides répertoriés dans les listes des Classes 1a et 1b de l'OMS et à l'Annexe III de la Convention de Rotterdam est :</p> <p>() courante () limitée () nulle/interdite</p> <p>Si applicable, leur élimination progressive est prévue d'ici :</p> <p>() l'année prochaine () les 2-3 prochaines années () 3 ans ou plus</p>	<p>La Convention de Rotterdam et la liste des pesticides de Classes 1a et 1b de l'OMS sont-elles disponibles au niveau de l'UP ?</p> <p>Liste des pesticides utilisés dans l'unité Plan d'élimination progressive, si applicable ?</p> <p>Politique de l'UP en matière d'utilisation des pesticides dangereux</p>	
P4	<p>Nombre estimé d'exploitations où les pesticides sont préparés et appliqués par des personnes qui utilisent correctement l'équipement de protection et de sécurité approprié</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Registres de formation sur l'EPI</p> <p>Registre de distribution de l'EPI</p> <p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Supports de formation/sensibilisation à destination des</p>	

		producteurs	
P5	<p>Nombre estimé d'exploitations disposant de sites de stockage et de nettoyage séparés et en lieu sûr</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Procédures et politiques internes</p> <p>Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs</p>	
P6	<p>Nombre estimé d'exploitations appliquant des pesticides dans des conditions météorologiques appropriées, selon les instructions fournies sur les étiquettes, avec du matériel approprié et entretenu régulièrement</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Procédures et politiques internes</p> <p>Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs</p>	
P7	<p>Nombre estimé d'exploitations jetant les contenants de pesticides en toute sécurité</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Procédures et politiques internes</p>	

		Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs	
P8	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) liées à la gestion de l'eau communiquées aux producteurs par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	Supports de diffusion sur les meilleures pratiques disponibles en langue locale	
P9	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques de gestion recommandées afin de garantir que l'extraction de l'eau ne nuit ni aux eaux souterraines ni aux plans d'eau, conformément au plan d'amélioration continue</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Pratiques de gestion recommandées en matière d'extraction de l'eau</p> <p>Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs</p>	
P10	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) liées à la gestion de la santé des sols communiquées aux producteurs par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale.</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	Supports de diffusion sur les meilleures pratiques disponibles en langue locale	

<p>P11</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques de gestion des sols afin de maintenir et d'améliorer la structure et la fertilité des sols, conformément au plan d'amélioration continue</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Pratiques de gestion des sols recommandées en matière de fertilité des sols</p> <p>Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs</p>	
<p>P12</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations appliquant les nutriments en fonction des résultats des analyses pratiquées sur les sols</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Résultats des analyses pratiquées sur les sols</p>	
<p>P13</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques de gestion des sols recommandées afin de minimiser l'érosion</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes () non applicable</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Pratiques de gestion des sols recommandées pour réduire l'érosion</p> <p>Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs</p>	

P14	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) visant à améliorer la biodiversité de l'exploitation agricole et autour de celle-ci communiquées aux producteurs par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale.</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	<p>Supports de diffusion sur les meilleures pratiques disponibles en langue locale</p>	
P15	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques recommandées pour améliorer la biodiversité conformément au plan d'amélioration continue</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p> <p>Une augmentation du nombre et de la diversité des espèces peut être démontrée</p> <p>() oui () non</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Rapport d'évaluation de la biodiversité</p> <p>Pratiques recommandées en lien avec la biodiversité</p> <p>Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs</p>	
P16	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) visant à maximiser la qualité de la fibre communiquées aux producteurs par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	<p>Supports de diffusion sur les meilleures pratiques disponibles en langue locale</p>	
P17	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques recommandées pour maximiser la qualité de la fibre conformément au plan d'amélioration continue</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart ()</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p> <p>Pratiques recommandées</p>	

	toutes	pour maximiser la qualité de la fibre Supports de formation/sensibilisation à destination des producteurs	
P18	Nombre d'alliances/partenariats établis par l'Unité de producteurs avec les organisations locales en matière de travail décent () 0 () 1 () 2	Protocole d'entente, accord de partenariat entre partenaires	
P19	Nombre d'activités d'information/sensibilisation en direction de groupes cibles spécifiques autres que des producteurs (tels que les femmes, les enfants, les travailleurs temporaires, les travailleurs migrants, les autorités locales, le corps enseignant, les personnes chargées d'appliquer les pesticides, les cueilleurs, etc.) () aucune () 1 () 2 () plus de 2	Registres des activités d'information/sensibilisation Supports de sensibilisation	
P20	Nombre estimé de Groupes d'apprentissage comptant en leur sein une personne ou des groupes spécifiques pour promouvoir activement le travail décent au sein de leurs communautés (ex. : comités sur le travail décent, comités de surveillance du travail des enfants, groupes de pression locaux, producteur-phare, etc.) () aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes	Procès-verbaux des réunions, statuts des comités établis, etc. Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé	

P21	<p>Nombre estimé d'exploitations disposant d'installations d'eau potable et d'eau de lavage accessibles à tous à proximité du lieu de travail</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Registres de l'UP concernant le niveau d'adoption estimé</p>	
P22	<p>L'Unité de producteurs est en mesure de démontrer que :</p> <p>1. Des procédures sont en place afin de contrôler l'âge des travailleurs, y compris la tenue de registres au niveau de l'exploitation agricole</p> <p>() oui () non</p> <p>2. Un code de conduite écrit/une politique en matière de travail des enfants est communiqué (e) aux producteurs/travailleurs afin d'expliquer clairement dans quelles circonstances les enfants peuvent et ne peuvent pas travailler et pourquoi</p> <p>() oui () non</p> <p>3. Nombre estimé d'enfants travailleurs ayant été dirigés avec succès vers le système scolaire</p> <p>() aucun () quelques-uns () certains () la plupart () tous () non applicable</p> <p>4. Nombre estimé de membres de la famille d'enfants travailleurs ayant bénéficié d'une source de revenus alternative (par le biais d'initiatives de partenariat locales)</p> <p>() aucun () quelques-uns () certains () la plupart () tous () non applicable</p>	<p>Procédures de vérification de l'âge des travailleurs</p> <p>Code de conduite écrit/politique en matière de travail des enfants</p> <p>Dossiers scolaires</p> <p>Supports de formation et de sensibilisation à destination des producteurs et travailleurs</p> <p>Registres des comités sur la protection de l'enfance</p> <p>Registres de l'UP en matière d'abolition du travail des enfants</p> <p>Exemple de sources de revenus alternatives fourni</p> <p>Rapports de recherche</p>	

	<p>5. Création de comités de protection de l'enfance/surveillance du travail des enfants</p> <p>() oui () non () non applicable</p> <p>6. Abolition complète du travail des enfants conformément à la Convention 138 de l'OIT</p> <p>() oui () non</p>		
<p>P23</p>	<p>L'Unité de producteurs est en mesure de démontrer que :</p> <p>1. Un code de conduite écrit/une politique de non-discrimination a été communiqué(e) aux producteurs/travailleurs</p> <p>() oui () non</p> <p>2. Existence de facilitatrices pour réaliser des actions d'information/sensibilisation spécifiques à destination des productrices et travailleuses</p> <p>() oui () non</p> <p>3. Accès des femmes aux formations</p> <p>() jamais () rarement () parfois () souvent () toujours</p> <p>4. Pouvez-vous confirmer l'inexistence de discrimination salariale liée au sexe ?</p> <p>() oui () non</p> <p>5. Pouvez-vous confirmer l'inexistence d'autres formes de discrimination (liée à l'âge, à l'origine ethnique, à la nationalité, à l'origine sociale, à la religion, etc.)</p>	<p>Code de conduite écrit/politique de non-discrimination</p> <p>Contrats de travail pour les facilitatrices</p> <p>Registres de formation</p> <p>Données relatives aux salaires</p> <p>Rapports de recherche</p>	

	() oui () non		
P24	L'Unité de producteurs dispose (ou fait partie) d'un programme visant à développer une organisation de producteurs efficace et/ou à renforcer celles existantes () oui () non	Programme de l'organisation de producteurs	
P25	Nombre estimé d'exploitations de l'Unité de producteurs membres de l'organisation de producteurs () aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes	Registres de l'organisation de producteurs	
P26	Nombre estimé d'organisations de producteurs au sein desquelles des femmes occupent un poste à responsabilité (tels qu'un poste de décision, au sein du conseil d'administration, etc.) () aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes	Registres de l'organisation de producteurs	
P27	Nombre de services de base fournis par l'organisation de producteurs à ses membres (ex. : services de commercialisation, intrants, vulgarisation, stockage, crédit, informations relatives au marché, transformation, etc.) () aucun () 1 () 2 () 3 () plus de 3	Liste des services de base fournis	

III. Entretien avec les producteurs (au niveau du Groupe d'apprentissage/des producteurs)

(Rappel : 3 Groupes d'apprentissage et 5 producteurs de chaque Groupe d'apprentissage, soit un total de 15 producteurs par visite, doivent faire l'objet d'un entretien. Si nécessaire, cette section peut être imprimée pour chaque entretien individuel, puis résumée dans le rapport d'évaluation externe).

N°	Questionnaire relatif aux Exigences d'amélioration	Entretien avec les producteurs	Remarques
P1	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) liées à la protection des cultures communiquées aux producteurs/personnes chargées d'appliquer les pesticides par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale.</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	<p>Avez-vous reçu de la documentation en langue locale sur les meilleures pratiques liées à la protection des cultures ?</p>	
P2	<p>Nombre estimé de producteurs adoptant les 5 principes de la GIR, conformément à la liste de pratiques dressée dans le plan assorti d'un calendrier, adapté aux conditions locales et basé sur une analyse des écosystèmes agricoles</p> <p>() quelques-uns () certains () la plupart () tous</p> <p>Une adoption à 100 % des 5 principes de la GIR devrait être obtenue d'ici :</p> <p>() déjà en place () un an () 2 ans () plus de 2 ans</p>	<p>Avez-vous été formé(e) à la GIR ?</p> <p>Comment décidez-vous quand utiliser les pesticides ?</p> <p>Quel type de pratiques spécifiques utilisez-vous ?</p> <p>Comment observez/contrôlez-vous le coton pour détecter la présence de ravageurs et d'insectes bénéfiques ?</p> <p>Avez-vous utilisé des semences génétiquement modifiées cette</p>	

		<p>saison ? Si oui, comment avez-vous géré les résistances ?</p>	
P3	<p>Dans l'Unité de producteurs, l'utilisation de pesticides répertoriés dans les listes des Classes 1a et 1b de l'OMS et à l'Annexe III de la Convention de Rotterdam est :</p> <p>() courante () limitée () nulle/interdite</p> <p>Si applicable, leur élimination progressive est prévue d'ici :</p> <p>() l'année prochaine () les 2-3 prochaines années () 3 ans ou plus</p>	<p>Quels pesticides avez-vous utilisé cette saison ?</p> <p>Comment sélectionnez-vous vos pesticides ?</p>	
P4	<p>Nombre estimé d'exploitations où les pesticides sont préparés et appliqués par des personnes qui utilisent correctement l'équipement de protection et de sécurité approprié</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Comment préparez-vous vos pesticides ?</p> <p>Comment les pesticides sont-ils appliqués sur votre exploitation ?</p> <p>À quel type d'équipement de protection et de sécurité avez-vous accès sur votre exploitation ?</p> <p>Comment savez-vous quel type d'équipement de protection et de sécurité vous devriez utiliser ?</p>	

<p>P5</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations disposant de sites de stockage et de nettoyage séparés et en lieu sûr</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Où conservez-vous vos pesticides ?</p> <p>Où conservez-vous votre équipement servant à l'application des pesticides ?</p> <p>Nettoyez-vous l'équipement servant à l'application après toute pulvérisation ? Si oui, comment ? Où ?</p>	
<p>P6</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations appliquant des pesticides dans des conditions météorologiques appropriées, selon les instructions fournies sur les étiquettes, avec du matériel approprié et entretenu régulièrement</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Quelles conditions météorologiques sont importantes pour la pulvérisation ?</p> <p>Existe-t-il des conditions météorologiques dans lesquelles vous n'appliquez aucun pesticide ? Pourquoi ?</p> <p>Quel type d'instructions trouvez-vous sur les contenants de pesticides ?</p> <p>À quelle heure pulvérisiez-vous les pesticides ?</p>	
<p>P7</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations jetant les contenants de pesticides en toute sécurité</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Comment éliminez-vous vos contenants de pesticides vides ?</p>	

P8	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) liées à la gestion de l'eau communiquées aux producteurs par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	<p>Avez-vous reçu de la documentation en langue locale sur les meilleures pratiques liées à la gestion de l'eau ?</p>	
P9	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques de gestion recommandées afin de garantir que l'extraction de l'eau ne nuit ni aux eaux souterraines ni aux plans d'eau, conformément au plan d'amélioration continue</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Avez-vous besoin d'un permis pour extraire de l'eau ? Quelles sont les conditions liées à ce permis ? Comment l'eau que vous extrayez pour l'irrigation affecte-t-elle les eaux souterraines ou les plans d'eau ? Quelle quantité extrayez-vous ? Quels problèmes rencontrez-vous ?</p>	
P10	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) liées à la gestion de la santé des sols communiquées aux producteurs par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale.</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	<p>Avez-vous reçu de la documentation en langue locale sur les meilleures pratiques liées à la gestion de la santé des sols ?</p>	
P11	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques de gestion des sols afin de maintenir et d'améliorer la structure et la fertilité des sols, conformément au plan d'amélioration continue</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Quelles techniques utilisez-vous pour gérer vos sols ? Quand cultivez-vous les sols ? Quels équipements utilisez-vous ? Quel est votre calendrier de rotation ?</p>	

<p>P12</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations appliquant les nutriments en fonction des résultats des analyses pratiquées sur les sols</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Comment décidez-vous des engrais à utiliser ?</p> <p>Comment décidez-vous de la quantité d'engrais ?</p> <p>Comment décidez-vous quand utiliser les engrais ?</p> <p>Quels tests êtes-vous en mesure d'effectuer ? Quels tests avez-vous faits ?</p>	
<p>P13</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques de gestion des sols recommandées afin de minimiser l'érosion</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes () non applicable</p>	<p>Quels problèmes d'érosion connaissez-vous sur votre exploitation ?</p> <p>Que faites-vous pour gérer l'érosion ?</p> <p>Que faites-vous pour empêcher l'eau de quitter votre exploitation/pour protéger les plans d'eau situés hors de l'exploitation ?</p>	
<p>P14</p>	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) visant à améliorer la biodiversité de l'exploitation agricole et autour de celle-ci communiquées aux producteurs par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale.</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	<p>Avez-vous reçu de la documentation en langue locale sur les meilleures pratiques en matière de biodiversité ?</p>	
<p>P15</p>	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques recommandées pour améliorer la biodiversité conformément au plan d'amélioration continue</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Quelles espèces envahissantes (mauvaises herbes et animaux) sont présentes sur votre exploitation ?</p> <p>Quelles zones de grande biodiversité existe-t-il sur ou autour de votre exploitation ?</p>	

	<p>Une augmentation du nombre et de la diversité des espèces peut être démontrée</p> <p>() oui () non</p>	<p>Quelles pratiques utilisez-vous pour améliorer la biodiversité sur votre exploitation ? Et autour de votre exploitation ?</p>	
P16	<p>Nombre de meilleures pratiques (validées localement) visant à maximiser la qualité de la fibre communiquées aux producteurs par le biais de supports de diffusion appropriés disponibles en langue locale</p> <p>() aucune () 1 () 2 () plus de 2</p>	<p>Avez-vous reçu de la documentation en langue locale sur les meilleures pratiques liées à la qualité de la fibre ?</p>	
P17	<p>Nombre estimé d'exploitations adoptant les pratiques recommandées pour maximiser la qualité de la fibre conformément au plan d'amélioration continue</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Que faites-vous pour garantir que vous produisez une fibre de bonne qualité ?</p> <p>Quelle variété avez-vous plantée ?</p> <p>Quand avez-vous obtenu la semence ?</p> <p>Comment avez-vous décidé de la variété ?</p> <p>Quand avez-vous procédé au semis ?</p> <p>Quand avez-vous procédé à la récolte ?</p>	
P20	<p>Nombre estimé de Groupes d'apprentissage comptant en leur sein une personne ou des groupes spécifiques pour promouvoir activement le travail décent au sein de leurs communautés (ex. : comités sur le travail décent, comités de surveillance du travail des enfants, groupes de pression locaux, producteur-phare, etc.)</p>	<p>Disposez-vous, au sein de votre Groupe d'apprentissage, d'une personne spécifique pour promouvoir le travail décent ?</p> <p>Quels types de comité ont-été établis sur le travail décent ?</p>	

	() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes		
P21	<p>Nombre estimé d'exploitations disposant d'installations d'eau potable et d'eau de lavage accessibles à tous à proximité du lieu de travail</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Où les personnes travaillant sur l'exploitation se procurent-elles l'eau potable ?</p> <p>Où les personnes travaillant sur l'exploitation se lavent-elles après le travail ?</p>	
P22	<p>L'Unité de producteurs est en mesure de démontrer que :</p> <p>1. Des procédures sont en place afin de contrôler l'âge des travailleurs, y compris la tenue de registres au niveau de l'exploitation agricole</p> <p>() oui () non</p> <p>2. Un code de conduite écrit/une politique en matière de travail des enfants est communiqué (e) aux producteurs/travailleurs afin d'expliquer clairement dans quelles circonstances les enfants peuvent et ne peuvent pas travailler et pourquoi</p> <p>() oui () non</p> <p>3. Nombre estimé d'enfants travailleurs ayant été dirigés avec succès vers le système scolaire</p> <p>() aucun () quelques-uns () certains () la plupart () toutes</p>	<p>Qu'entend-on par « travail des enfants » ?</p> <p>Quels types de travaux les jeunes travailleurs/enfants réalisent-ils sur votre exploitation ?</p> <p>Comment décidez-vous quelles tâches sont acceptables ?</p> <p>Comment vérifiez-vous l'âge de vos travailleurs ?</p> <p>Quelle est la proportion d'enfants/de jeunes personnes travaillant sur l'exploitation et poursuivant leur scolarité ?</p> <p>Quelles actions ont été menées cette saison pour mettre fin au</p>	

	<p>) tous () non applicable</p> <p>4. Nombre estimé de membres de la famille d'enfants travailleurs ayant bénéficié d'une source de revenus alternative (par le biais d'initiatives de partenariat locales)</p> <p>() aucun () quelques-uns () certains () la plupart () tous () non applicable</p> <p>5. Création de comités de protection de l'enfance/surveillance du travail des enfants</p> <p>() oui () non () non applicable</p> <p>6. Abolition complète du travail des enfants conformément à la Convention 138 de l'OIT</p> <p>() oui () non</p>	<p>travail des enfants sur l'exploitation ?</p> <p>Avez-vous reçu de l'Unité de producteurs des informations relatives au travail des enfants ?</p>	
P23	<p>L'Unité de producteurs est en mesure de démontrer que :</p> <p>1. Un code de conduite écrit/une politique de non-discrimination a été communiqué(e) aux producteurs/travailleurs</p> <p>() oui () non</p> <p>2. Existence de facilitatrices pour réaliser des actions d'information/sensibilisation spécifiques à destination des productrices et travailleuses</p> <p>() oui () non</p> <p>3. Accès des femmes aux formations</p>	<p>Comment comprenez-vous la question de la discrimination ?</p> <p>Avez-vous reçu de l'Unité de producteurs des informations relatives à la discrimination ?</p> <p>Que faites-vous pour améliorer la situation des groupes défavorisés ?</p> <p>Quelle est la différence de salaire versée aux travailleurs en fonction de leur sexe ? Aux minorités ?</p>	

	<p>() jamais () rarement () parfois () souvent () toujours</p> <p>4. Pouvez-vous confirmer l'inexistence de discrimination salariale liée au sexe ?</p> <p>() oui () non</p> <p>5. Pouvez-vous confirmer l'inexistence d'autres formes de discrimination (liée à l'âge, à l'origine ethnique, à la nationalité, à l'origine sociale, à la religion, etc.)</p> <p>() oui () non</p>	<p>Les femmes reçoivent-elle une formation de l'Unité de producteurs dans le village/Groupe d'apprentissage ?</p>	
P25	<p>Nombre estimé d'exploitations de l'Unité de producteurs membres de l'organisation de producteurs</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Êtes-vous membre d'une organisation de producteurs ?</p>	
P26	<p>Nombre estimé d'organisations de producteurs au sein desquelles des femmes occupent un poste à responsabilité (tels qu'un poste de décision, au sein du conseil d'administration, etc.)</p> <p>() aucune () quelques-unes () certaines () la plupart () toutes</p>	<p>Des femmes occupent-elles un poste de responsabilité au sein de votre organisation ?</p>	
P27	<p>Nombre de services de base fournis par l'organisation de producteurs à ses membres (ex. : services de commercialisation, intrants, vulgarisation, stockage, crédit, informations relatives au marché, transformation, etc.)</p>	<p>Quels types de services sont fournis par l'Organisation de producteurs ?</p>	

	() aucun () 1 () 2 () 3 () plus de 3		
--	---	--	--

IV. Entretien avec les travailleurs

Principes de production	Questions à poser	Remarques
Protection des cultures	<p><i>Pour les travailleurs travaillant directement à la Protection des cultures (ex. : personnes chargées d'appliquer les pesticides)</i></p> <p>Avez-vous reçu de l'Unité de producteurs des supports de sensibilisation relatifs à la gestion des ravageurs, à l'application des pesticides, au stockage, au nettoyage, aux équipements de protection, etc. ?</p> <p>Depuis combien de temps utilisez-vous des pesticides ? Y avez-vous été formé(e) ? Quel âge avez-vous ? Où préparez-vous vos pesticides ? Quel type d'équipement de protection et de sécurité utilisez-vous ? Où les pesticides sont-ils conservés ? Que faites-vous des contenants de pesticides vides ? Comment les nettoyez-vous ? Où sont-ils jetés ? Comment nettoyez-vous l'équipement servant à appliquer les pesticides après usage ?</p>	
Travail décent	<p>Avez-vous reçu de l'Unité de producteurs des supports de sensibilisation relatifs au travail décent (hygiène et sécurité, travail des enfants, non-discrimination, genre) ?</p> <p>Avez-vous accès à de l'eau potable et à de l'eau de lavage ?</p> <p>Votre âge a-t-il été vérifié lorsque vous avez été embauché(e) ? Quel âge avez-vous ?</p>	

<p>Une personne de la communauté est-elle disponible pour promouvoir le travail décent (ex. : comité sur le travail décent, comité de surveillance du travail des enfants, groupe de pression local) ?</p> <p>L'exploitation sur laquelle vous travaillez dispose-t-elle d'une politique en matière de travail des enfants/d'un code de conduite ?</p> <p>L'exploitation sur laquelle vous travaillez dispose-t-elle d'une politique/d'un code de conduite en matière de non-discrimination ?</p> <p>Les femmes et les hommes reçoivent-ils le même salaire, à travail égal ?</p> <p>Vous êtes-vous senti discriminé ici, en comparaison à d'autres travailleurs ?</p> <p>Vous traite-t-on bien, ici ?</p> <p>Comment la situation s'est-elle améliorée ou détériorée récemment ?</p> <p>Êtes-vous de la région ou avez-vous migré pour travailler ici ?</p>	
--	--

IV. INSPECTION VISUELLE

Exigences d'amélioration	Principales questions à aborder lors de l'inspection visuelle	Remarques/description - (N'oubliez pas de prendre des photos)
Protection des cultures	Pratiques spécifiques de Gestion Intégrée des Ravageurs (GIR) concernant les 5 principes (ex. : pièges, contrôles de terrain pour détecter la présence de ravageurs et d'insectes bénéfiques, gestion des résistances, etc.)	
	Pratiques de travail susceptibles d'affecter la santé et la sécurité des producteurs/travailleurs (ex. : préparation et application de pesticides, utilisation et état de l'équipement de protection individuelle, délais de sécurité applicables aux zones traitées, etc.)	
	Types de pesticides utilisés	
	Stockage et élimination des pesticides, recyclage des pesticides utilisés (zones spéciales dédiées, contenants de pesticides, risques de contamination, etc.)	
Eau	Pratiques de gestion de l'eau observées en matière d'extraction de l'eau	

Sols	Techniques de gestion des sols observées sur l'exploitation et engrais utilisé	
Habitat naturel	Pratiques de gestion de l'habitat naturel observées sur l'exploitation (biodiversité, contrôle des espèces envahissantes, faune, etc.)	
Qualité de la fibre	Pratiques de gestion visant à maximiser la qualité de la fibre observées sur l'exploitation	
Travail décent	Type de main d'œuvre utilisée sur l'exploitation (enfants/jeunes personnes, travailleurs permanents, temporaires, migrants, minorités ethniques) et travail réalisé par chacun d'entre eux - Relation entre le producteur et les travailleurs dans les champs.	
	Proximité des installations d'eau potable et d'eau de lavage par rapport au lieu de travail	
	Existence d'un groupe/d'une personne spécifique pour promouvoir le travail décent (ex. : comités sur le travail décent, comités de surveillance du travail des enfants, groupe de pression local, producteur-phare, etc.)	